



Hôpital Universitaire
des Enfants Reine Fabiola
Universitair Kinderziekenhuis
Koningin Fabiola



Service de Médiation | Droits des patients

Charte des droits et des devoirs du patient



Les droits du patient

1.



Bénéficier de soins de qualité

2.



Choisir librement le praticien professionnel

3.



Connaître son état de santé

4.



Être informé avec précision et clarté sur les soins que vous allez recevoir

5.



Avoir le choix d'accepter ou de refuser un examen, un traitement ou un soin

6.



Accéder à une copie et permettre qu'un médecin (choisi) consulte votre dossier médical

7.



Garder le secret sur toutes vos informations personnelles, médicales et sociales

8.



Prendre contact avec un médiateur si besoin

Les devoirs du patient

1.



Respecter les règles de fonctionnement de l'hôpital

2.



Respecter le personnel

3.



Traiter le matériel et les infrastructures avec le soin requis

4.



Respecter l'intimité et le bien être des autres personnes dans l'hôpital

5.



Transmettre les informations correctes relatives à votre identité et celle de l'enfant

6.



Suivre les indications des soignants concernant les règles d'hygiène et de sécurité

Vos droits, en tant que patient, n'ont pas été respectés ou vous avez des questions?

Contactez le service de médiation :



02/477.28.96



droitsdupatient@huderf.be



Route 070

Lundi | 8h30-12h30

Vendredi | 9h-12h

Mardi au jeudi | 13h30-17h



Les plaintes relatives aux factures sont gérées par le service Facturation et Contentieux.

Rendez-vous notre site internet pour plus d'informations sur la Médiation | Droits du patient!

www.huderf.be/mediation



INTÉRÊT → **L'ENFANT** ULTIEM BELANG VAN HET **KIND!**
Collaboration *samenwerking* *Respect*
QUALITÉ & FIABILITÉ *Kwaliteitsvol en betrouwbaarheid*
Amélioration CONTINUE VOORTDUREND *Verbeteren*